

**Procès-verbal du Conseil Municipal**

**Séance du 07 septembre 2018 à 20h**

Nombre de conseillers élus : 11 Conseillers en fonction : 10 Conseillers présents : 8

Convocation du 29 août 2018.

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent KOBLOTH, Maire.

**Membres présents** : Mmes Laurence HARTZ et Hélène FIMBEL  
MM. Arthur BOHN, Frédéric DUCHATEL, Vincent KOBLOTH,  
Alain LEFFTZ, Frédéric MERCKLING et Jean-Pierre RIHN.  
**Absents excusés** : Mme Marie-Claire BORES avec procuration à M. J.P. RIHN  
Et Mme Gabrielle ROECKEL avec procuration à M. Le Maire

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal du 29 juin 2018,
2. Rapport d'activité SMICTOM
3. Décision modificative,
4. Divers et communications.

Monsieur le Maire, Vincent KOBLOTH, accueille les membres du Conseil Municipal et ouvre la séance à 20h.

**1/ Approbation du procès-verbal du 29 juin 2018**

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 29 juin 2018.

**2/ Rapport d'activité SMICTOM**

Monsieur le Maire fait part au membre du conseil du rapport d'activités du SMICTOM pour l'année 2017.

Il présente ainsi le rapport qui résume la volonté du SMICTOM qui est de réduire les tonnages de déchets non valorisés, et notamment les déchets compostables, en favorisant le compostage à domicile ou l'apport volontaire en déchetterie.

En 2017, le SMICTOM a réalisé un investissement conséquent avec la création de la nouvelle déchetterie à Barr. Celle-ci est aujourd'hui plus fonctionnelle et adaptée aux évolutions des déchetteries.

Monsieur le Maire présente également quelques chiffres du budget 2017 du SMICTOM. La plus grosse partie des recettes provient des redevances des usagers et des entreprises (13.8 millions d'euros). Le tri (contribution éco organisme et vente de matières) quant à lui génère des recettes de 3.4 millions d'euros.

Il est également à noter qu'en dépit d'une augmentation de la population, une baisse de 6.7 % des déchets est constatée.

Monsieur le Maire fait également un bref exposé sur le rapport d'activités sur les cours d'eau émis par le syndicat mixte Ehn – Andlau – Scheer.

Les deux rapports sont consultables en mairie.

### 3/ Décision modificative n°2

Monsieur le Maire dit que lors de la séance budgétaire du conseil municipal des crédits relatifs à l'aménagement des chemins par l'ONF ont été votés dans la section d'investissement au compte 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains », or il s'agissait d'une subvention à l'ONF à mandater au compte 65737 « Subventions de fonctionnement à verser à autres établissement locaux », de ce fait après paiement de la facture ONF, le chapitre 65 ne comptait plus assez de crédits afin de pouvoir payer les factures y relevant.

De ce fait, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°2 se présentant comme suit :

Section	Chapitre	Montant
Fonctionnement	<b>61</b> « Services extérieurs »	-25 000 €
Fonctionnement	<b>65</b> « Autres charges de gestion courante »	+25 000 €

### 4/ Divers et communications

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le SDIS l'a interpellé au sujet de la création d'une base de données répertoriant les différents hydrants implantés sur la commune. Monsieur le Maire leur a répondu de se rapprocher du SDEA qui est en charge de la gestion des hydrants implantés sur le territoire de la commune.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que suite au départ de l'ATIP de M. Stéphane DEBEAUPUIS, l'instructeur des demandes d'urbanisme pour la commune est Mme Sabrina DELLE-DONNE.

Suite au dernier conseil municipal, Monsieur le Maire a fait parvenir à l'inspection d'académie ainsi qu'au Préfet une demande de désaffectation de l'école. Le dossier est aujourd'hui en attente, en effet le Préfet doit rendre un avis motivé sur la demande de désaffectation du bâtiment.

Lors du dernier conseil municipal la question du stationnement sur le parking à côté de la mairie a été évoquée. M. le Maire a alors recherché la délibération prise par le conseil au sujet du parking. Afin de parer au stationnement abusif, la commission voirie se réunira prochainement afin de proposer des solutions à l'ensemble du conseil.

M. le Maire informe le conseil municipal que de plus en plus d'incivilités sont constatées au Hohgeucht (terrain de football), comme des détritrus trainant à même le sol, des dégradations au niveau de l'abri, vol de bois. Des nuisances sonores sont également survenues.

M. RIHN, informe l'assemblée que les travaux des rigoles n'ont toujours pas débuté.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h35

La transmission en Sous-Préfecture le 19 septembre 2018,  
La publication le 13 septembre 2018,  
Fait à Reichsfeld le 12 septembre 2018,  
Le Maire, Vincent KOBLOTH

